

Quelques informations sur la première séance d'ostéopathie pour votre enfant.

Votre enfant va bénéficier pour la première fois d'une séance d'ostéopathie. **L'objectif est d'atténuer les traumatismes physiques et émotionnels liés à la naissance et à la grossesse.** Il s'agit par exemple de compressions traumatiques, tel qu'un bassin bloqué, une naissance par le siège, des poussées sur le ventre, l'utilisation de forceps ou de ventouses, mais également des conséquences liées au stress de la maman ou aux émotions ressenties par le bébé lors d'une sortie difficile.

Cette séance ne sera pas douloureuse pour l'enfant, même si la naissance a été difficile. Toutefois, il faut que les parents s'attendent, dans certains cas, à ce qu'il exprime des sentiments tels que la colère, le chagrin, la peur... En effet, des émotions liées à la naissance peuvent réapparaître lors du traitement. Traiter physiquement l'enfant en le laissant s'exprimer lui permet de se libérer de certaines tensions. On recherche ainsi son équilibre et il n'y a pas d'effet secondaire de la séance.

Les bénéfices d'une séance d'ostéopathie effectuée peu de temps après la naissance sont importants. Certains problèmes qui apparaîtraient plus tard peuvent ainsi être évités : décalage de la mâchoire, problèmes oculaires, déformations d'un genou, scoliose, etc.

Soyez donc prêts à ce que votre enfant veuille se libérer de certaines tensions ... **et laissez-le s'exprimer.** Un enfant qui souffre ou qui pleure n'est pas forcément un enfant qui souffre ou qui va mal. Accompagnez-le lors de la séance, tout en lui permettant de s'équilibrer de façon naturelle.

Merci d'avance

Sarah LE MOULEC
Ostéopathe D.O.

